

S O M M A I R E

1. Editorial
  2. Discours inaugural du défunt Secrétaire général de la Commission du Pacifique Sud, Afioga Afoafouvale Misimoa, à la Première session du Comité consultatif des pêches, Nouméa, 30 octobre 1970.
  3. Genèse de l'Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud (ADPIPS)
  4. Première session du Comité consultatif de l'ADPIPS
  5. "A vous de jouer"
  6. Liste des services de consultants
  7. Nouvelles des pêches
  8. "Voiles à l'horizon"
- 

Publiée par l'Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud, projet du Programme des Nations Unies pour le développement (Fonds spécial) dont l'exécution a été confiée à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Commission du Pacifique Sud y coopérant au nom des Gouvernements Membres.

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES PECHEES DANS LES ILES DU PACIFIQUE SUD

Directeur: M. J.A. Tubb (FAO)

Codirecteur: M. V.T. Hinds (spécialiste des pêches de la CPS)

Adresse: c/o Commission du Pacifique Sud  
Boîte postale 9  
NOUMEA, Nouvelle-Calédonie

Adresse  
télégraphique: SPIFDA, Nouméa

1. EDITORIAL

Ce premier numéro de la Lettre d'information sur les pêches dans les îles du Pacifique Sud est un "ballon d'essai".

A la Quatrième Conférence technique des pêches organisée par la Commission du Pacifique Sud à Nouméa du 21 au 29 octobre 1970, puis à la réunion du Comité consultatif des pêches de l'ADPIPS qui a eu lieu du 30 octobre au 4 novembre, les participants ont très vivement insisté sur la nécessité de mettre en place un système d'information permettant de tenir les territoires au courant de l'actualité en matière de pêche et de biologie marine, surtout dans leurs rapports avec les récifs et lagons.

Ils ont exprimé le voeu que ce document donne, sous une forme ramassée, un aperçu des programmes d'activité, nouveaux et en cours, dans tous les domaines des pêches intéressant les récifs et lagons, leur protection et leur exploitation.

Il a également été décidé que les chargés des pêches et les fonctionnaires qui s'occupent de l'administration et du développement des pêches dans les territoires seraient invités à envoyer des articles et des nouvelles et que la Lettre d'information serait diffusée aussi largement que possible.

Pour qu'une publication de ce genre ait une utilité quelconque, il faut qu'elle soit alimentée par des sources d'information sûres et puisse compter sur la bonne volonté et l'appui actif des personnes directement mêlées aux activités dont il s'agit. C'est pourquoi nous faisons appel, dans ce premier numéro, à tous nos collègues des administrations et à tous les pêcheurs pour qu'ils adoptent une attitude plus positive à l'égard de la question. Savoir ce que vous avez réalisé ou les échecs que vous avez peut-être subis peut être d'un extrême intérêt et de la plus grande utilité pour ceux qui travaillent dans la même branche: cela peut les aider à mettre en oeuvre leurs programmes de développement en évitant les erreurs et omissions qui en freineraient l'exécution. Il dépend essentiellement de vous que cette publication soit un moyen efficace d'information et d'aide pour vos collègues; aussi faisons-nous, en terminant, un pressant appel à votre concours.

\*\*\*\*\*

2. DISCOURS INAUGURAL DU DEFUNT SECRETAIRE GENERAL DE LA  
COMMISSION DU PACIFIQUE SUD, AFIIOGA AFOAFOUVALE MISIMOA,  
A LA PREMIERE SESSION DU COMITE CONSULTATIF DES PECHEES,

Nouméa, 30 octobre 1970

Messieurs,

Ce matin, nous changeons d'étiquette. Vous participez maintenant à la première session du Comité consultatif des pêches établi conformément au Plan d'opérations de l'Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud.

Comme vous le savez, notre intention était d'organiser cette réunion au mois d'avril dernier, mais à l'époque les territoires n'avaient pas encore nommé un nombre suffisant de représentants pour rendre la proposition valable, aussi avons-nous décidé de tenir cette réunion immédiatement après la Conférence technique des pêches.

Ce retard a été regrettable du point de vue du démarrage des travaux pour lesquels l'Agence a été créée; cependant, vous avez profité des débats de la semaine écoulée qui, j'en suis sûr, vous permettront de contribuer davantage à la solution des problèmes que vous allez maintenant étudier. L'ADPIPS est un projet financé dans une large mesure par le Programme des Nations Unies pour le développement et c'est une règle commune à tous ces projets qu'il convient d'agir conformément aux règles prescrites à leur égard au Plan d'opérations approuvé et signé par les Etats Membres intéressés.

Le Comité consultatif des pêches est l'un des organismes prévus au Plan d'opérations pour garantir que l'ADPIPS réponde aux besoins des territoires insulaires du Pacifique. Bien que ce comité soit, comme son nom l'indique, consultatif, je crois que vous pouvez être certains que ses avis seront reçus par le directeur du Projet, par la FAO et par le PNUD avec la plus grande attention et le plus grand respect. La nomination du spécialiste des pêches de la CPS aux fonctions de codirecteur du Projet est l'autre mesure importante en faveur de la protection des intérêts des îles.

J'ai entendu objecter que cette Agence n'est pas sous la direction de la Commission du Pacifique Sud. Je pense, pour ma part, que j'aurais préféré cet arrangement; cependant, je crois comprendre que, pour ce projet, cette façon de procéder aurait été inacceptable pour le PNUD. Le Plan d'opérations approuvé par les Gouvernements prévoit donc une gestion par la FAO, la CPS jouant le rôle d'organisme coopérant. Nous avons donc le Projet, et par son intermédiaire, les ressources financières et techniques qui autrement auraient pu être impossibles à obtenir.

C'est à nous qu'il appartient de tirer le profit maximal de ces ressources. C'est, à mon sens, dans ce domaine que nous aurons le plus grand besoin de vos conseils. Ces derniers mois des mesures préliminaires ont été prises pour lancer un programme de travail établi par le directeur du Projet à la suite d'enquêtes effectuées dans les territoires du Pacifique et avec l'approbation de la Commission, de la FAO et du PNUD.

En conséquence, des consultants ont été recrutés pour effectuer certains travaux demandés par divers territoires.

Vous pourrez ne pas approuver entièrement toutes ces mesures. Si vous ne les approuvez pas, nous espérons que vous le ferez savoir. Si la réunion avait eu lieu en avril, nous aurions pu éviter cette situation, mais à cette époque, maints territoires ne souhaitaient pas votre participation à la réunion; il nous a donc paru nécessaire d'assurer une représentation aussi large que possible à cette importante première Session.

Le Plan d'opérations prévoit que les réunions du Comité consultatif auront lieu au moins une fois par an. Nous aimerions que les réunions soient plus fréquentes, mais dans le Pacifique le coût des conférences est très élevé, aussi je pense qu'il nous faut nous en tenir à des réunions annuelles. Sous réserve d'un remaniement de la législation des Etats-Unis à cet effet, les Gouvernements Membres ont accepté une augmentation de 8% du budget de la CPS l'année prochaine. Si nous obtenons ces crédits, il est prévu que la Commission prendra à sa charge la moitié des frais de voyage des délégués territoriaux pour se rendre à la prochaine session du Comité. Je souhaite sincèrement que ces crédits soient disponibles, car je suis sûr qu'ils faciliteront votre participation à la prochaine session.

J'ai maintenant le plaisir de déclarer ouverte la première Session du Comité consultatif des pêches.

\*\*\*\*\*

**N.B. - Afioga Afoafouvale Misimoa est décédé subitement le 18 février 1971 au cours d'un voyage officiel dans la Colonie des îles Gilbert et Ellice.**

### 3. GENESE DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES PECHES DANS LES ILES DU PACIFIQUE SUD (ADPIPS)

C'est à la Conférence des pêches organisée par la Commission du Pacifique Sud à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) du 14 au 22 mai 1952 que se firent jour pour la première fois l'intérêt et le souci qu'inspire la pêche dans toute la région.

La Commission se préoccupa alors d'étudier la question de plus près en créant un poste de chargé des pêches au sein de son secrétariat. En février 1962, la Commission réunit à Nouméa une Conférence technique des pêches et c'est pour donner suite à une recommandation de cette conférence que les gouvernements métropolitains intéressés se mirent en devoir de rédiger, à l'adresse du Programme des Nations Unies pour le développement, une demande d'aide au titre du Fonds spécial, sous la forme d'accords, de services d'experts et de matériel, en vue de développer les pêches dans les territoires de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud.

Les pourparlers se poursuivirent et des réunions de spécialistes eurent lieu; en particulier, la Commission du Pacifique Sud organisa, du 4 au 13 juin 1968 à Nouméa, une Conférence technique des pêches; puis ce fut un Groupe de travail sur les pêches dans le Pacifique Sud qui se réunit du 26 au 30 août 1968 au Centre Est-Ouest, à Honolulu (îles Hawaï); dans le même temps, un Séminaire sur l'ichtyosarcotoxisme se déroulait Papeete (Polynésie française).

En plus de ces réunions de spécialistes, les Conférences du Pacifique Sud et les sessions de la Commission qui se tinrent entre 1962 et 1968 approfondirent la question et leurs délibérations eurent une influence notable sur la forme et les délais de présentation de la demande définitive d'aide au Programme des Nations Unies pour le développement.

A la suite des recommandations formulées par les divers colloques, il fut décidé de mettre sur pied un vaste projet prévoyant essentiellement la mise en valeur et l'exploitation rationnelle des ressources actuelles et virtuelles des récifs, atolls et lagons; pour obtenir à cet effet l'aide du Fonds spécial, on adressa une demande au Conseil d'administration du PNUD vers la fin de 1968.

L'idée primitive était de créer un Centre de recherche et de formation en matière de pêche dans les îles et les atolls du Pacifique, mais une étude plus approfondie de la question aboutit à la demande ci-dessus et il fut décidé que le développement des pêches hauturières pélagiques ferait l'objet de demandes particulières lorsque le territoire intéressé aurait besoin d'aide.

La demande relative à la création d'une Agence de développement des pêches dans les îles du Pacifique Sud fut agréée en janvier 1969 par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et un Directeur de Projet (désigné) fut nommé le 1er février 1969 pour élaborer le Plan d'opérations du Projet.

Le texte du Plan d'opérations, visé par la FAO, fut présenté à la signature des gouvernements participants et du PNUD en septembre 1969.

Le Plan d'opérations stipule expressément que la CPS est l'organe de coopération agissant au nom des gouvernements signataires; le siège intérimaire du Projet est établi au siège de la CPS, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Après avoir étudié le Plan d'opérations en février 1970, le Gouvernement français a proposé certains amendements aux paragraphes 1.1 et 1.2 du premier chapitre, intitulé "But et description". Ces propositions ayant été communiquées aux Gouvernements Membres et aux institutions intéressées des Nations Unies, la version définitive du Plan d'opérations a été approuvée et signée à New York par les Gouvernements Membres représentés, par le PNUD et par la FAO, et envoyée au Samoa-Occidental pour approbation et signature.

On n'avait pas attendu la signature du Plan d'opérations pour s'enquérir de l'intérêt que pouvaient manifester les spécialistes internationaux pour les divers aspects des sous-projets de l'Agence. En mars 1970, la FAO a publié des annonces de vacance de postes pour recruter des experts.

Le Plan d'opérations du projet a été signé par les Gouvernements Membres en mai-juin 1970 et le projet a été officiellement déclaré opérationnel le 22 juillet 1970.

\* \* \* \* \*

#### 4. PREMIERE SESSION DU COMITE CONSULTATIF DE L'ADPIPS

Le Plan d'opérations de l'Agence prévoit la création d'un Comité consultatif des pêches doté d'un mandat précis.

Le Comité consultatif des pêches a tenu sa première session à Nouméa du 30 octobre au 4 novembre 1970. La réunion a été facilitée du fait que la CPS avait pris à sa charge la moitié du prix du voyage aller-retour par avion des participants qui avaient assisté, tout de suite avant, à la Conférence technique des pêches.

La composition du Comité était la suivante: M. James Hughson (Colonie des îles Gilbert et Ellice); M. Albert Adams (Fidji); M. Jean-Jacques Eude et M. Michel Legand (Nouvelle-Calédonie); le professeur François Doumenge (Polynésie française et Condominium des Nouvelles-Hébrides); M. Stanley Swerdloff (Samoa américaines); M. William Travis (Samoa-Occidental); M. Gregory Graham (Territoire du Papua et de la Nouvelle-Guinée) et M. Peter Wilson (Territoire sous tutelle des îles du Pacifique).

Ont également participé en qualité de membres du Comité consultatif: M. Alan Harris (CPS), M. Michel Priestley (PNUD), M. Nakaji Kojima (FAO), M. Alan Tubb, directeur du Projet et M. Valentine Hinds, codirecteur du Projet.

Participaient en qualité de consultants: M. Ray George, M. John Glude, M. John Fyson et M. Robert Clutter.

M. Jean Emond représentait le Gouvernement français.

Le Secrétaire général de la Commission du Pacifique Sud a ouvert officiellement la session; M. Peter Wilson (Territoire sous tutelle des îles du Pacifique) a été élu président. Après l'adoption de l'ordre du jour et la désignation de rapporteurs, le représentant du PNUD a fait un bref exposé sur les méthodes et le fonctionnement du PNUD. Le représentant de la FAO a également retracé les grandes lignes des méthodes et du fonctionnement de la FAO.

Ayant estimé que son mandat, tel qu'il est défini aux paragraphes 6.1 à 6.3 du Plan d'opérations de l'ADPIPS, demandait à être précisé sur certains points, le Comité a accepté, après une discussion approfondie et détaillée, la lettre officielle, dont la teneur suit, signée conjointement par les représentants du PNUD et de la FAO et qui est destinée à servir de document de base pour ses opérations présentes et futures.

"Monsieur le Président du Comité  
consultatif des pêches

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, votre Comité a prié les soussignés, en leur qualité de représentants du PNUD et de la FAO, de développer et de préciser le mandat du Comité, tel qu'il est énoncé, notamment, au paragraphe 6.3 du Plan d'opérations qui a été signé.

A notre avis, le Comité a pour rôle non seulement de donner son appui au Programme de travail définitivement arrêté et d'obtenir des gouvernements participant au Projet qu'ils versent la contribution de contrepartie nécessaire, mais aussi de passer en revue, pour formuler des observations et des conseils, l'ensemble du programme de l'ADPIPS (y compris la conception des sous-projets) dans le cadre du Plan d'opérations. Ces fonctions sont, à nos yeux, d'importance vitale dans le cas de ce Projet qui doit répondre aux besoins très divers de territoires dispersés sur une immense étendue d'océan, qui n'en sont pas tous à la même étape de leur développement.

(En particulier, nous estimons qu'une des fonctions essentielles du Comité est d'examiner et de commenter le programme de travail détaillé qui lui est soumis par le directeur et le codirecteur afin, premièrement, de s'assurer qu'il est correctement orienté en fonction des besoins de la région et de l'ordre de priorité de ces besoins et, deuxièmement, d'obtenir l'apport maximal des territoires participants et de la CPS au Projet.

Comme il est d'usage, le directeur du Projet tiendra pleinement compte des conseils et commentaires formulés par le Comité consultatif - ou, entre les sessions de celui-ci, par son président - lorsqu'il élaborera et exécutera le programme, en demandant, le cas échéant, l'accord



du siège de la FAO. A ce propos, il est entendu qu'il incombe au directeur du Projet de tenir tous les membres du Comité consultatif et toutes autres parties intéressées au courant de l'avancement des travaux entrepris dans le cadre du Projet.

Veillez agréer, etc...

signé: M. Kojima  
Fonctionnaire principal  
(exécution des projets)  
Département des pêches  
FAO, Rome

signé: M. Priestley  
Représentant régional  
adjoint du Programme des  
Nations Unies pour le  
développement  
Apia, Samoa-Occidental."

Les questions de procédure ayant été réglées, le Comité est passé à l'examen détaillé du programme de travail de l'Agence et, s'inspirant avant tout de demandes antérieures des territoires, a décidé quels seraient les domaines d'intérêt les plus importants qui retiendraient immédiatement l'attention.

Le Comité a noté que certains territoires avaient manifesté de l'intérêt pour des questions telles que les pêches au calmar, les silos à glace, le filet cylindrique hawaïen et les pêches à l'opéru; il a toutefois jugé pouvoir remettre à sa deuxième session, l'examen de ces questions, ainsi que d'autres qui feraient éventuellement l'objet de nouveaux sous-projets.

L'Agence a été invitée à s'occuper dans l'immédiat de mettre au point des programmes portant sur l'aquiculture, la bêche-de-mer, la langouste, les tortues marines, l'expansion des flottes de pêche (et en particulier l'emploi du béton armé), le leurre polynésien en nacre, enfin l'écologie et l'exploitation des récifs et lagons.

(voir le Rapport sur la première session du Comité consultatif de l'ADPIPS, Nouméa, novembre 1970)

\* \* \* \* \*

##### 5. "A VOUS DE JOUER"

Nous donnerons dans cette section un aperçu des résultats obtenus par les consultants et, le moment venu, des objectifs atteints dans les territoires grâce à la mise au point de programmes de développement des pêches s'inspirant des recommandations des spécialistes.

Ne pas oublier toutefois que certaines des recommandations qui suivent ont encore un caractère provisoire, reposent sur des idées préliminaires élaborées dans les débuts de certains des sous-projets et sont destinées à être confirmées, modifiées ou même parfois rejetées lorsque le rapport définitif sur le sous-projet aura reçu le visa des autorités. Entre temps, nous vous présentons les commentaires et idées qui suivent à titre de sujets de discussion et pour vous donner une idée des tendances actuelles de la pensée et des plans en la matière.

### Tortues marines

Le rapport définitif de M. Hirth, qui résulte de ses missions à Hawaï, à Tahiti, aux deux Samoa, en Nouvelle-Calédonie, à Tonga et à Fidji pendant la période du 7 septembre au 15 décembre 1970, est disponible et sera envoyé sur demande.

Ce rapport, qui insiste pour que soit rédigé un manuel pratique sur les tortues marines, leur identification, leur protection et leur exploitation, contient plusieurs recommandations précises visant à une action immédiate.

L'auteur suggère notamment de déclarer réserve totale l'atoll Rose, au large des Samoa américaines; d'entreprendre le recensement des nids de tortues en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie; de lancer un programme de marquage à Fidji, en Nouvelle-Calédonie, au Samoa-Occidental et en Polynésie française; des expériences d'élevage de tortues marines au Samoa-Occidental et à Fidji; et d'entreprendre à Fidji une étude intensive des prairies sous-marines où se nourrissent les tortues afin de déterminer leur taux de productivité, leur utilisation par les tortues et les autres aspects de l'écologie de ces zones.

[NB.- Il est à prévoir que ces propositions seront encore développées et qu'il viendra s'y en ajouter d'autres lorsque M. Hendrickson aura achevé les études qu'il va faire en Micronésie et dans le TPNG du mois de juin au mois d'août 1971 (note de la rédaction)]

### Langoustes

Du 20 octobre 1970 au 26 février 1971, M. Ray George s'est rendu à Fidji, aux deux Samoa, à Tonga, dans le Territoire du Papua et de la Nouvelle-Guinée, dans le Protectorat britannique des îles Salomon et aux Nouvelles-Hébrides. Pendant son séjour au TPNG, le consultant était accompagné de M. Craig MacDonald, du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique. Il a rassemblé de précieux renseignements sur la présence, la répartition et la pêche des quatre grandes espèces de langoustes et il en donnera le détail dans son rapport définitif, qui couvrira également la Polynésie française, les îles Cook et la Nouvelle-Calédonie.

D'après ses premières conclusions, qui demandent à être confirmées, il n'y a pas lieu d'intervenir sauf:

- a) si l'on veut améliorer la valeur marchande du produit;
- b) si la qualité du produit pour le consommateur est compromise.

Il propose d'encourager la mise au point de meilleures méthodes de pêche et de diriger les recherches, dans certaines conditions, vers l'emploi d'abris artificiels.

Il y aurait également lieu, au plan administratif, de constituer une documentation sur le développement de la pêche à la langouste et de rassembler des données sur les prises et sur les efforts déployés.

## Construction de bateaux

M. John Fyson, architecte naval de la FAO, a rejoint l'équipe en décembre 1970 et a immédiatement fait fonction de directeur de l'Agence. Par la suite, il s'est rendu à Fidji et aux deux Samoa tout en expédiant une volumineuse correspondance technique pour répondre à de nombreuses demandes de renseignements. En février 1971, M. Fyson s'est transporté à Suva, dans des locaux qui lui conviennent mieux et d'où il opérera désormais. Il se propose de se rendre aux îles Cook, dans le Territoire sous tutelle des îles du Pacifique et à Guam pour y étudier certains problèmes techniques.

Si aucune recommandation d'application générale n'a encore pris corps, M. Fyson a donné de nombreux conseils d'expert sur des problèmes particuliers qui se posent aux constructeurs de bateaux de la région.

## Aquiculture (mollusques)

Le projet de rapport de M. John P. Glude, rédigé après ses missions de janvier-février 1971 à Guam, en Micronésie et dans la Colonie des îles Gilbert et Ellice, est une mine de renseignements auxquels viendront s'ajouter ceux que donneront les rapports sur Fidji, les Samoa, les îles Cook et la Polynésie française.

Les recommandations préliminaires de M. Glude ont trait à la culture de l'huître comestible (plusieurs espèces) et de la nacre. Sous leur forme actuelle, ces recommandations contiennent des observations et des programmes précis intéressant chaque île; exemples: programme expérimental d'un an portant sur les huîtres japonaises, à mettre en oeuvre à Ponape, à Truk et à Guam; mise sur pied d'un stage de formation de quatre ans et d'un programme d'ostréiculture pour les îles Palau, assortis de recherches plus approfondies sur l'existence et les possibilités d'élevage de plusieurs bivalves endémiques.

## COMMENTAIRE

Il ressort de ce qui précède que la connaissance des problèmes et besoins des territoires se cristallise rapidement; mais il reste beaucoup à apprendre, à définir et à entreprendre.

La prochaine phase des opérations incombe aux territoires eux-mêmes, qui vont devoir faire un examen minutieux et critique

- a) de la possibilité d'appliquer ces recommandations dans leur pays;
- b) de la mesure dans laquelle le territoire lui-même peut accepter chaque recommandation et y donner suite, et des ressources locales qu'il peut y consacrer;
- c) de l'ampleur et de la nature de l'aide dont a besoin le territoire pour donner suite à ces recommandations avec succès.

Cet examen peut être facilité par les organismes donneurs d'aide à condition que les services territoriaux leur prêtent leur concours sans réserve.

LE BALLON EST DÉJÀ DANS VOTRE CAMP !

\* \* \* \* \*

## 6. LISTE DES SERVICES DE CONSULTANTS

Les consultants invités à assister à la première session du Comité consultatif de l'ADPIPS étaient: M. R.W. George (langoustes), M. John Glude (culture des mollusques), M. John Fyson (architecte naval) et M. Robert Clutter (écologie des récifs et lagons). M. Harold Hirth (tortues marines), qui avait déjà été engagé, était en mission.

Exception faite de M. Fyson, qui a transporté son bureau à Suva le 5 mars 1971, tous les consultants étaient basés au siège de l'Agence, à Nouméa; mais, en fait, ils étaient constamment en déplacement.

Le recrutement de ces spécialistes pour les opérations de l'Agence était conditionné par leurs engagements antérieurs; voici quel a été le calendrier de leurs activités:

a) Tortues marines

Consultant: M. Harold Hirth, Université de l'Utah  
 Date d'engagement: 7 septembre 1970  
 Fin de l'engagement: 15 décembre 1970  
 Missions: Hawaï, Polynésie française, Samoa américaines, Samoa-Occidental, Nouvelle-Calédonie, Fidji, Tonga.  
 Rapports: Le rapport définitif est en cours de reproduction.

b) Langoustes

Consultant: M. R.W. George, Musée d'Australie occidentale  
 Date de l'engagement: 19 octobre 1970  
 Fin de l'engagement: 18 avril 1971  
 Missions: Fidji, Samoa-Occidental, Samoa américaines, Tonga, Territoire du Papua et de la Nouvelle-Guinée, Protectorat britannique des îles Salomon, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, îles Cook, Nouvelle-Calédonie.  
 Rapports: Rapports intérimaires remis en ce qui concerne les missions dans les territoires suivants: a) Fidji, Samoa-Occidental, Samoa américaines, Tonga; b) Territoire du Papua et de la Nouvelle-Guinée, Protectorat britannique des îles Salomon, Nouvelles-Hébrides; c) Polynésie française, îles Cook, Nouvelle-Calédonie. Rapport définitif en cours de reproduction.

c) Construction de bateaux

Consultant: M. John Fyson, architecte naval de la FAO  
 Date de l'engagement: 2 décembre 1970  
 Fin de l'engagement: -  
 Missions: Nouvelle-Calédonie, Fidji, Samoa américaines, Samoa-Occidental, Polynésie française.  
 (du 4 décembre 1970 au 22 février 1971, M. Fyson a fait fonction de directeur du Projet en l'absence du directeur, qui était en mission à Rome, puis en congé dans ses foyers)  
 Rapports: Des rapports intérimaires d'activité sont remis régulièrement.

d) Culture des mollusques

Consultant: M. John Glude, Service de la faune marine et terrestre, Seattle  
 Date de l'engagement: 6 janvier 1971  
 Fin de l'engagement: 30 juin 1971

Missions: Hawaï, Guam, Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, Colonie des îles Gilbert et Ellice, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Australie, Nouvelle-Zélande, Samoa américaines, îles Cook, Polynésie française.

Rapports: Des rapports intérimaires ont été remis en ce qui concerne les missions dans les territoires ci-après: Guam, Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, Colonie des îles Gilbert et Ellice, Fidji et Nouvelle-Calédonie.

e) Ecologie des récifs et lagons

Consultant: M. Robert Clutter, Université de Hawaï

Date de l'engagement: 6 janvier 1971

Fin de l'engagement: 20 septembre 1971

Missions: Institutions scientifiques en Europe, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, à Hawaï, à Fidji, en Australie (Congrès des sciences du Pacifique), au Samoa-Occidental et en Nouvelle-Calédonie.

NB. C'est en grande partie à M. Clutter qu'incombera la convocation du colloque de l'ADPIPS sur les récifs et lagons qui doit se tenir à Nouméa du 27 juillet au 2 août 1971/

Rapports: Les rapports intérimaires sur les visites aux institutions d'Europe, des Etats-Unis d'Amérique et du Canada commencent à nous parvenir.

\* \* \* \* \*

## 7. NOUVELLES DES PECHES

Section rédigée par V.T. Hinds, spécialiste des pêches de la Commission du Pacifique Sud

J'espérais obtenir plus de réponses à ma demande de nouvelles à annoncer dans la présente section. Quelques territoires ont toutefois fait preuve de bonne volonté et j'espère que les brèves informations qui suivent encourageront les autres à en faire autant.

### Royaume de Tonga

Le chef du Ministère de l'agriculture, John Pitman, a fait savoir qu'un palangrier de construction japonaise, acheté à Tokyo en décembre 1970, a été livré à Tonga par un équipage exclusivement tongan commandé par un patron japonais; il est arrivé à Nuku'alofa le 15 février. Sa Majesté la Reine Mata'aho a baptisé le bateau le 19 février avec une bouteille de saké et lui a donné le nom d'"EKIAKI"; Sa Majesté le Roi avait expliqué que c'était le nom d'un oiseau pêcheur de Tonga. Les invités du Roi et de la Reine ont accompagné ceux-ci dans une croisière autour de la baie de Nuku'alofa, pendant laquelle on leur a servi divers plats de poisson préparé à la japonaise. L'équipage a travaillé avec ardeur à la fabrication de nouveaux engins de pêche et le bateau doit commencer ses opérations prochainement.

Dès l'arrivée de l'"EKIAKI", le bateau de pêche à moteur précédemment en service, le "PAKEINA", a été remis à la Tonga Shipping Agency pour en faire ce que bon lui semblera.

En vertu d'arrangements passés avec la Division des pêches de Fidji, deux agents subalternes du Ministère de l'agriculture de Tonga vont faire un stage de quelques mois dans cette Division.

Le Peace Corps des Etats-Unis s'efforce actuellement de trouver d'ici juillet 1971 un autre biologiste de marine pour Tonga, ainsi que deux vulgarisateurs de la pêche; la création d'un poste de chargé des pêches a été demandée pour l'exercice 1971-1972.

### Iles Cook

M. Barry White fait savoir que M. Tom Marsters est revenu il y a peu de temps à Rarotonga après un stage de pêche de quatre mois qu'il a fait au Samoa-Occidental et à Fidji en vertu d'une bourse du Programme des Nations Unies pour le développement. C'est la CPS qui avait pris l'initiative de cet arrangement en 1969. Il est probable que Tom ne va pas chômer étant donné le nombre des projets qui sont actuellement lancés aux îles Cook. Cinq nouvelles chaloupes de pêche rapides en provenance des Etats-Unis doivent arriver à Rarotonga fin avril; les équipages locaux, qui sont membres de la Coopérative de pêcheurs basée à Rarotonga, les attendent avec impatience. Elles serviront à la pêche à la bonite au moyen du leurre en nacre. La coopérative a ouvert un magasin de vente de poisson au détail et une installation de traitement du poisson et attend prochainement du matériel pour agrandir ses frigorifiques.

Le schooner océanographique "WESTWARD", qui avait entrepris le 15 octobre 1970 une croisière biologique et archéologique dans le sud-est de l'Océanie, a récemment fait escale aux îles Cook. Le "WESTWARD" est financé par plusieurs organismes: National Geographic Society, Oceanic Foundation, Bishop Museum et Smithsonian Institution. H. Tap Pryor, directeur de l'Oceanic Foundation, et M. Wally Heath, directeur adjoint de l'Oceanic Institute et directeur du projet d'aquiculture Lummi à Bellingham (Etat de Washington), ont passé deux semaines aux îles Cook. L'équipe de scientifiques qui était à bord a visité les atolls Manaue et Aitutaki pour y rechercher des sites se prêtant à l'aquiculture et à la mise en place du système de production intégrée appelé "Total Atoll Production". Un projet pilote va sans doute être lancé sur la côte est de Rarotonga; des experts de l'Oceanic Foundation et de la Smithsonian Institution en dressent actuellement les plans. Les opérations seront dirigées par une agence qui prendrait le nom de Cook Islands Marine and Atoll Development Agency (CIMADA); il est prévu que cette agence financera et dirigera les projets jusqu'au moment où ils pourront être remis entre les mains des habitants de chaque île. Participent à l'élaboration des plans M. Ray Dees, spécialiste de l'hydroponique, M. Schedadeh, qui a réussi à élever des mullets en laboratoire, et M. Richard Poole, biologiste spécialiste des huîtres.

### Wallis

M. Jean Michon a construit sur place et introduit dans les pêches du lagon le Texas Dory de 7 mètres, modèle Gulf Stream. Cette embarcation plaît beaucoup à l'équipage wallisien et sert actuellement à la pêche à la cuiller multiple, à la pose de casiers et à la pêche à la ligne. Un autre type de bateau introduit avec succès à Wallis est la pirogue de Raiatea (Polynésie française); il y en a cinq en construction pour la pêche dans le lagon et le long des récifs. C'est une pirogue très rapide et tenant bien la mer, très facile à construire en contreplaqué de marine sur charpente en bois. Enfin, un Florida skiff de 6 mètres a été commandé au chantier naval Whippy, de Suva. M. Michon serait très heureux de recevoir tout dessin ou toute photographie de pièges à poissons utilisés avec succès dans d'autres territoires; vous pouvez me les envoyer, je les lui ferai suivre à Wallis.

### Polynésie française

Le Service des pêches de Tahiti, dirigé par M. Sixte Stein, avance à grands pas dans l'exécution de son programme d'aquiculture; j'ai eu la chance de passer un mois dans ce territoire et de voir par moi-même plusieurs des travaux. La crevette d'eau douce ou chevrette (Macrobrachium lar) est en cours d'élevage dans une série de bassins installés par le Service dans une vallée proche de Papeete et alimentés par de l'eau de source venant de la montagne. Cet élevage, qui a débuté il y a neuf mois, devrait permettre d'alimenter le marché vers la fin de cette année. Les bassins sont peuplés avec de jeunes chevrettes pêchées dans les nombreux estuaires que l'on trouve autour de l'île montagneuse de Tahiti. Ces chevrettes coûtent actuellement 6 dollars le kilo et sont donc un produit de luxe. Les Tahitiens s'intéressent de plus en plus à leur élevage; de nouveaux bassins ont été creusés dans d'autres régions de la grande île et sont en cours de peuplement. L'un des programmes de recherche en cours dans les laboratoires du Service des pêches porte sur l'élevage de larves de chevrettes en bacs en vue d'alimenter les éleveurs si l'on parvient à mettre au point la technique voulue. On a grand besoin d'une aide de l'extérieur pour ces recherches et l'on espère qu'un expert mondial de cette spécialité pourra se rendre à Tahiti dans les quelques mois à venir.

L'ostréiculture se poursuit dans d'excellentes conditions, surtout sur l'île de Tahaa, au nord-ouest de Tahiti, où une quarantaine de concessionnaires espèrent mettre leur première récolte d'huîtres sur le marché à la fin de 1971. Ces ostréiculteurs ont été très puissamment aidés dans leurs débuts par le Service des pêches qui a collecté du naissain, leur a fourni de petites huîtres et les a encouragés et conseillés à toutes les étapes de l'élevage. A mesure que les ostréiculteurs tahitiens acquerront de l'expérience, ils prendront toute l'entreprise en main et deviendront financièrement autonomes. L'entreprise est sous la direction de Sylvain Millaud.

Bill Reed poursuit avec succès la culture des nacres et la production de demi-perles et de perles rondes dans les lagons des Tuamotu qui s'y prêtent. Après quelques problèmes de croissance, les travaux s'accroissent; une importante étape de cette utile entreprise est le repeuplement des lagons au moyen de jeunes nacres, qui est indispensable pour l'avenir de l'industrie.

On pratique à Papeete une pêche unique en son genre, la pêche de nuit à l'exocet, ou poisson volant. On utilise à cet effet des bateaux de 3,65 m de long et de 1,22 m de large faits de contreplaqué sur charpente en bois, équipés d'un moteur hors-bord de 45 HP et capables de filer 30 noeuds. Un seul homme d'équipage est assis dans un cockpit spécialement ménagé dans l'avant-pont. Ce cockpit contient la manette d'admission des gaz du moteur et le levier des vitesses et le bateau est dirigé au moyen d'un gouvernail transversal placé devant le pêcheur. Celui-ci porte un casque en plastique sur lequel est fixé un puissant projecteur alimenté par un générateur indépendant Honda monté derrière le cockpit dans le fond du bateau. Les deux tiers arrière du bateau sont ouverts et c'est là que le pêcheur jette les exocets qu'il attrape avec une époussette à long manche. On capture également de grosses orphies avec une foëne de 2,75 m à nombreuses dents. Le bateau peut transporter 200 kilos de poisson et travaille généralement toute la nuit. Une prise exceptionnelle serait de 600 exocets mais les prises réelles sont en général de 100 à 200. Ce bateau entièrement équipé, y compris le moteur, coûte à Papeete 1.460 dollars. Il y en a une vingtaine en opération.

La saison de la bonite n'a pas été des meilleures à Papeete: on avance plusieurs raisons pour expliquer ce fait, notamment un abaissement général de la température. Quelques pêcheurs forment le projet de s'en aller avec leurs bateaux à Pago Pago pendant la morte-saison pour y pêcher la bonite et la vendre aux conserveries de cette ville. Actuellement, deux bonitiers de Papeete, RAAHERE I et RAAHERE II, pêchent au large de Nouméa. Le RAAHERE I a commencé à la fin de 1970 et le RAAHERE II est arrivé à Nouméa en mars 1971.

### Fidji

Albert Adams fait savoir que le premier bateau en béton armé construit pour l'Association des pêcheurs de Kia, un cotre de 9,15 m, a été mis en forme et plâtré en quatre semaines, construit la tête en bas dans l'enceinte de la Division des pêches, après quoi il a été remis droit et ponté. Il devait être lancé le 9 avril. La Foundation for the Peoples of the South Pacific a fait un don à l'Association des pêcheurs de Kia pour l'achat d'engins de pêche en 1970 et cela leur a permis de gagner l'argent nécessaire à la construction de ce nouveau bateau. On apprend que l'assistant principal des pêches de Fidji, Akuila Vuakaca, qui fait un stage au Royaume-Uni, réussit extrêmement bien. Deux autres stagiaires du Pacifique Sud, tous deux du Samoa-Occidental, font le même stage. Celui-ci doit se poursuivre jusqu'en septembre 1971 et un autre commencera en octobre pour une nouvelle période de douze mois. L'Administration du développement outre-mer a récemment informé la CPS de l'ouverture de ce nouveau stage et cette information a été diffusée en février 1971 à tous les chargés des pêches. Si les territoires ont des candidats remplissant les conditions requises pour suivre le stage, ils feraient bien d'envoyer leurs noms sans plus attendre.

Voilà tout ce que nous avons comme nouvelles cette fois-ci. Je compte sur vous pour continuer à m'aider dans la composition de cette section et je serai également heureux de savoir ce que vous pensez de cet échange d'informations et de son utilité. Vous qui n'avez encore rien envoyé, tâchez de faire un petit effort. Nous ne pouvons pas diffuser de nouvelles si vous ne nous en envoyez pas. Cette section prouve l'intérêt que vous prenez à la Lettre d'information.



## 8. VOILES A L'HORIZON

ADPIPS: Colloque de spécialistes des récifs et lagons  
Siège de la CPS, Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

27 juillet - 2 août 1971

Commission du Pacifique Sud:

Colloque régional sur la protection de la nature -  
récifs et lagons

Siège de la CPS, Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

4 - 14 août 1971

Congrès scientifique du Pacifique

Canberra, A.C.T. (Australie)

18 - 31 août 1971

Conférence du Pacifique Sud et Session de la Commission du Pacifique Sud  
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

21 septembre - 6 octobre 1971

Deuxième session du Comité consultatif des pêches de l'ADPIPS  
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

20 - 26 octobre 1971

\* \* \* \* \*